

Peine et prison dans la prédication du Père Lataste

Le père Lataste, qui disait de lui-même qu'il aurait aimé être connu comme « *l'apôtre des prisons d'hommes et de femmes* », a-t-il pris position sur l'institution pénitentiaire ? Selon qu'il parle aux détenues ou qu'il cherche à interpeller les politiques et l'opinion publique, sa manière de présenter la peine de prison est profondément différente.

Regard sur la prison dans la prédication aux détenues

En septembre 1864, puis une nouvelle fois l'année suivante, le père Lataste passe quelques jours à la centrale de Cadillac pour prêcher une retraite aux détenues, près de 400 femmes condamnées par les cours d'assise à des peines de travaux forcés et de réclusion criminelle. Il les aborde « *avec un grand serrement de cœur et la pensée que ce serait peut être inutile* », mais en les regardant cependant comme ses propres sœurs. Souvent, il leur parle familièrement : « *nous pouvons nous dire nos vérités, nous sommes en famille* ». Une telle sympathie a-t-elle été l'occasion pour lui de se situer de manière critique

Le Père LATASTE

Né à Cadillac en septembre 1832, Alcide fait ses études au petit séminaire de Bordeaux. Puis au collège de Pons. Après son baccalauréat, il rentre dans l'administration des contributions directes, où il travaillera jusqu'en 1857.

En juin 1853, il rencontre Cécile de Saint-Germain. Deux ans plus tard, il est éprouvé par la mort de sa sœur, puis un mois après, par celle de Cécile. Il est muté à Pau, et s'engage auprès des pauvres.

Il entre au noviciat des frères prêcheurs à Flavigny, en novembre 1857, après avoir rencontré Lacordaire. En 1863, il est ordonné prêtre et assigné à Bordeaux.

Septembre 1864 : le voilà à pied d'œuvre, il prêche la retraite aux détenues de la centrale de Cadillac. Il recommence l'année suivante. Il dit de ces rencontres qu'il a vu des merveilles, et aperçu les secrets de Dieu.

C'est alors (1866) qu'il fonde l'œuvre de Béthanie à Frasné le Château pour les femmes qui sortent de prison et qui veulent devenir religieuses. Béthanie accueille indifféremment les jeunes filles de bonne famille et les sorties de prison, dans le secret et la discrétion sur le passé, car c'est la même main de Dieu qui relève et qui protège ; le Seigneur ne regarde pas les péchés passés, mais la manière dont les hommes aiment.

Épuisé par une longue maladie, il meurt le 10 mars 1869, à l'âge de 36 ans.

Bibliographie :

Le Père Lataste, prêcheur de la miséricorde. De la prédication aux détenues à la fondation des Dominicaines de Béthanie. Textes présentés par Jean-Marie Gueullette, Cerf, 1992
Sœur Emmanuelle-Marie o.p., *Marie-Madeleine a encore quelque chose à nous dire. L'utopie de Béthanie*, Nouvelle Cité, 1986

face à ce système pénitentiaire effroyable, responsable, à cette époque à Cadillac, d'une mortalité de près de 10% par an ?

Le lieu d'une conversion possible

Devant les détenues, son propos est simple. Ces femmes sont responsables de crimes graves ; les tribunaux les ont condamnées à de lourdes peines. Leur présence dans un système aussi oppressant avait de quoi les anéantir. Le prédicateur ne fait-il que renforcer l'horreur du système ? Non, mais il fait preuve d'un grand réalisme. Il serait tout à fait inutile, et même dangereux et pervers, de faire rêver ces femmes à une autre vie. Le Père Lataste a été contrôleur des impôts, cela suscite un certain sens du concret... Elles sont là, certaines pour toujours, d'autres pour de longues années. Inutile de rêver à la liberté, de gémir sur ce que leur vie aurait pu être. En revanche, il leur reste une part de liberté, celle de leur conscience. Libre à elles de subir leur vie dans la révolte et la colère ou de choisir de la mener par amour pour Dieu.

Ce que vous faites et ce que vous souffrez ici, d'autres ne le souffrent-elles pas ailleurs de leur plein gré... ? Voulez-vous que je vous dise la vie d'une dominicaine, par exemple, pour vous parler de ce que je connais le mieux. [...] Il est vrai que ce qu'elles endurent de gré, vous l'endurez de force. Mais est-ce donc que devant Dieu, ce qui était forcé à son origine, ne devient pas volontaire quand il est volontairement accepté... Oui, mes enfants, vous êtes dans la bonne voie, continuez. Quel que soit votre passé, ne vous considérez plus comme des prisonnières mais comme des âmes vouées à Dieu, vous aussi, à la suite des âmes religieuses. Dites à Dieu : les hommes me retiennent ici de force, mais moi, je me donne à vous de plein gré, pendant dix, pendant vingt ans, je veux être uniquement à vous, je veux être à vous pour la vie ; je veux mourir, oui mourir mille fois plutôt que de cesser jamais d'être à vous. Oh ! heureuses les âmes qui sont dans ces sentiments et il en est ici, je le sais bien ! Heureuses les âmes qui voudront marcher sur leurs traces¹.

1. M.J.J. LATASTE, Sermon 96 du 18 Septembre 1864. Texte intégral dans *Le père Lataste, prêcheur de la miséricorde*, textes présentés par J.M. Gueullette, Paris, Cerf, « Épiphanie », 1992, p. 150-151.

Si le père Lataste n'est pas ouvertement subversif à l'égard de la prison, il l'est de manière plus subtile : à son époque, placer une telle analogie entre contemplatives et détenues est de l'ordre de l'inacceptable. Il ne se contente pas d'une comparaison entre leurs modes de vie, austère dans les deux cas. Il ose regarder ces femmes comme capables de se donner à Dieu avec la même générosité et le même amour que des moniales.

Réalisme sans servilité à l'égard du système pénitentiaire

Jamais, donc, le père Lataste ne remet en cause le système pénitentiaire en présence des détenues. Il le reconnaît, le respecte et se situe sur le terrain spirituel qui est le sien. C'est une question de prudence, car il aurait sans doute pris le risque d'être jeté dehors s'il avait prêché de manière subversive aux détenues. C'était une question de charité, car pousser les détenues à la rébellion n'aurait eu pour conséquences que d'aggraver la répression.

Il faut cependant souligner que ce réalisme du père Lataste ne le rend pas servile : en le lisant, on n'a pas l'impression qu'il est un salarié de l'administration pénitentiaire, chargé d'utiliser la pression religieuse pour obtenir la soumission. On comprendra mieux la liberté dont il fait preuve, en comparant sa parole avec celle d'un autre prédicateur des prisons du XIX^e siècle, qui écrivait vingt ans plus tôt :

Les prédications ont toujours pour effet inévitable de convaincre les détenues que l'obéissance est facile quand on accepte avec résignation la volonté de Dieu.[...] Oui, nous le répéterons sans cesse, avec l'aide de l'influence religieuse, on obtiendra du détenu, soumission au règlement, existence sage et uniforme, et par conséquent, on aura pour résultats une augmentation dans le produit du travail. L'homme qui se moralise acquiert le goût du travail².

2. Abbé LAROQUE, *Le bagne et les Maisons centrales de force et de correction ou Comptendu des essais de moralisation durant trois années de prédications*, Paris, A. Sirou et Desquers, 1846, p. 72.

Regard sur la peine de prison et ses suites dans la prise de parole publique

Lorsque deux ans plus tard, le père Lataste se tourne vers l'opinion publique française en publiant *Les Réhabilités* et en veillant à ce que sa brochure parvienne à tous les députés, son ton a changé. Ce n'est pas uniquement parce qu'il a mûri, c'est aussi parce son auditoire est différent.

Qui croit à l'efficacité du système en place ?

Le Père Lataste est l'un des rares intervenants du débat pénitentiaire du XIX^e siècle qui croit au discours que tout le monde tient sur la prison. En effet, depuis la Constituante, on n'a jamais cessé de parler d'amendement. On a mis en place toutes sortes de moyens, des travaux forcés aux exercices religieux obligatoires, pour moraliser le détenu et refaire de lui un « citoyen utile ». Tous le disent, mais rares sont ceux qui tirent les conséquences de ce qu'ils disent. Le père Lataste, lui, interpelle ses concitoyens, en leur montrant leur incohérence : ce système pénitentiaire est fait pour moraliser les détenus, et lorsqu'ils sortent de prison, tout le monde se méfie d'eux comme au lendemain de leur crime. C'est l'accueil de la société, et non leur prétendue mauvaise nature, qui les pousse à la récidive.

Tous les ans les portes des grandes prisons s'ouvrent pour livrer passage à de pauvres créatures au front humilié et flétri. Ces femmes, elles ont failli autrefois ; la justice les a frappées d'un arrêt mérité ; mais ramenées au devoir par la souffrance et l'expiation, la justice ne les a pas relevées comme elles le méritaient. Elles ont souffert dix ans, vingt ans peut-être ; elles ont rudement expié leurs fautes ; et pourtant au sortir des cachots, elles ne rapportent dans le commerce des hommes qu'un nom à jamais déshonoré. Pauvres femmes³ !...

A ses yeux, le système est pervers. Il semble prêt à croire que « la souffrance et l'expiation » peuvent ramener quelqu'un du crime à la vertu, mais il constate que rien n'est fait pour qu'une fois ce

3. M.J.J. LATASTE, *Les Réhabilités*, 1866, p. 3. Texte intégral dans *Prêcheur de la miséricorde*, p. 271-272.

douloureux parcours accompli, les condamnées puissent bénéficier d'un statut normal dans la société. A plusieurs reprises dans la brochure, il interpellera très vivement ses concitoyens pour leur faire prendre conscience de la grave responsabilité qu'ils portent dans le processus de récidive. Il a compris que les condamnations à une peine de prison temporaire par la justice humaine sont en fait toujours des condamnations au mépris à perpétuité.

Articulation entre pardon de Dieu et système pénal humain

Le combat social et politique du Père Lataste, qui aurait pu le mener plus loin s'il avait vécu plus longtemps, a une origine pastorale. C'est parce qu'il a entendu ces femmes en confession et qu'il a été stupéfait de leurs capacités morales, c'est parce qu'il était convaincu qu'en ce sacrement Dieu fait toutes choses nouvelles, qu'il a osé porter sur elles un regard de confiance. A l'aube de sa vie religieuse, il avait découvert, en contemplant Marie Madeleine, que « *les plus grands pécheurs ont en eux ce qui fait les plus grands saints.* » Quelques années plus tard, il en était toujours convaincu, mais il avait découvert que le développement de cette sainteté possible dépend en grande partie du contexte qui lui est offert. Le don de Dieu rend l'être humain capable du meilleur : rien de très nouveau dans une telle théologie. Ce qui est nouveau chez le père Lataste, c'est d'avoir osé le penser et le dire dans une prison.

Jean-Marie GUEULETTE

Jean-Marie GUEULETTE est dominicain. Il enseigne la théologie morale à l'Université catholique de Lyon